## Les Sections Régionales Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS)

Chaque région est dotée d'une SRIAS, qui est la déclinaison du CIAS (Comité Interministériel d'Action Sociale) instance nationale.

Les SRIAS sont au nombre de 18, chacune possédant ses propres actions locales en complément du bloc de l'ASI (Action Sociale Interministérielle) : CESU 0-6 ans, chèque vacances, AIP, logement temporaire et pérenne.

Nous vous proposons de les retrouver ci-dessous avec le lien vers le site internet de chaque SRIAS, pour celles qui en ont un (ctrl+clic sur le lien dans la carte)

Vous y trouverez toutes les informations utiles et les contacts pour vous renseigner, notamment pour les agents des EP adhérents (voir page 3)

